me et à la discipline aux chefs que l'assistance couvre d'une ovation formidable.

LE R. P. JANVIER

La conscience chrétienne et la loi injuste

Il serait difficile et insuffisant de vouloir donner une idée complète de la belle conférence du R. P. Janvier sur ce sujet doctrinal.

L'illustre Dominicain, dont la parole âpre, vibrante, souleva vingt-sept années durant l'auditoire de Notre-Dame de Paris, suit une dialectique serrée, implacable, puisée aux sources profondes de la religion.

Cette profondeur ne peut s'entamer; elle est tout d'un bloc, toute sa parole est essentielle, et quand il pose le problème actuel de la conscience chrétienne devant la loi injuste, l'orateur sacré nous donne nos raisons intimes d'agir. C'est une pluie de vérités fondamentales que la Fédération Nationale Catholique se chargera de répandre, en distribuant par toute la France, sous forme de tract, cette magnifique leçon.

Nous l'avons recueillie de cette voix de tribun, au masque d'apôtre, dont chaque proposition imposait à la foule soit le calme qu'évoquent d'aussi augustes vérités, soit l'enthousiasme qu'obtient une conclusion pratique fermement conçue et étayée.

Les lois injustes — nous savons déjà ce dont il s'agit, Certains adversaires de la religion ont reconnu eux-mêmes l'iniquité légale des mesures d'exception dont sont victimes les catholiques français. En face de ces lois, le devoir est clair: La résistance devant l'oppression devient le premier des devoirs, résistance mesurée, calculée, mais sans faiblesse jusqu'au retour de la justice complète.

C'est le thème de la paix que développe, en terminant, comme l'orateur précédent, le R. P. Janvier, une paix que nous obtiendrons si nous savons nous unir pour reconquérir nos droits.

L'auditoire acclame à tout rompre le R. P. Janvier, que Mgr Quilliet et M. Catteaux remercient en son nom.

UN ORDRE DU JOUR

Mgr Quilliet donne lecture d'un télégramme d'obéissance adressé par le Congrès au Saint-Père, puis il fait approuver l'ordre du jour suivant:

« 5.000 catholiques du diocèse de Lille, représentant les 72.922 adhérents de la Fédération Nationale Catholique (section de Lille), réunis sous la présidence de Mgr Quilliet, après avoir entendu les discours de M. François Saint-Maur, orateur, et du R. P. Janvier, affirment leur soumission respectueuse et totale à l'autorité de l'Eglise. Ils renouvellent leur résolution de s'opposer à toute tentative de division et de haine qui tendrait à porter de nouvelles atteintes à leurs libertés et de poursuivre avec ténacité et discipline l'abrogation des lois actuelles de persécution. »

Un salut solennel a été ensuite célébré en l'église Saint-Michel.

LES DOLEANCES DES VICTIMES DU TRAVAIL

Paris, 22 novembre. — La Fédération nationale de défense et d'intérêt des mutilés du travail a tenu, cet après-midi, une réunion à la Bourse du travail, sous la présidence de M. Marcet, de Saint-Etienne.

Les assistants ont adopté un ordre du jour dans lequel ils demandent la nationalisation des compagnies d'assurances, de façon à permettre au Gouvernement de se procurer les ressources afin d'améliorer la situation pécuniaire des victimes d'accidents du travail. Ils demandent en outre, la refonte complète de la loi du 9 avril 1898, qui ne correspond plus aux nécessités du moment.

LE MARECHAL JOFFRE A ECRIT SES SOUVENIRS

Paris, 22 novembre. — Le maréchal Joffre a déclaré à un journaliste qu'il avait déjà réuni ses souvenirs sur la guerre, mais que l'heure de les publier n'était pas encore venue.

PETITES NOUVELLES

— **Enfermé dans une cage de verre** dans le hall d'un de nos confrères parisiens, le jeuneur Wolly, qui tentait de battre le record du jeune — soit 45 jours — a abandonné au bout de la onzième journée.

— **Le Bordeaux**, la brume persistant, aucun navire n'a pu appareiller.

— **Le 25e anniversaire de la mort de Gabriel Vicaire** a été commémoré à Bourg. M. César Cairo, conseiller municipal de Paris, a fait une conférence au cours de laquelle il a parlé de la vie et de l'œuvre du poète.

— **M. Antérieu**, ministre des Pensions, a présidé, à Soissons, le banquet de clôture du Congrès des Associations de mutilés du département de l'Aisne.

— **La délégation du Conseil municipal de Moscou** a rendu visite à M. de Monzie, ministre des Travaux publics, pour lui demander de bien vouloir mettre à sa disposition tous les moyens dont il peut disposer pour compléter son information technique.

— **Aux Etats-Unis, M. Mellon, secrétaire du Trésor**, quittera bientôt son poste et sera remplacé par le député T. E. Burton.

LE DRAME DE LYON

La déposition du fils du jardinier

Lyon, 22 novembre. — M. Jourdain, juge d'instruction, a fait subir à Eugène Gobert, 18 ans, fils du jardinier de la villa Gillet, un interrogatoire qui dura deux heures. Le jeune homme, dont la bonne foi paraît entière, a dit ce qu'il savait du drame:

— Il dormait paisiblement quand des appels « au secours », lancés par Mme Gillet, sa patronne, l'éveillèrent brusquement. Il accourut avec son père et aperçut sur le palier du premier étage aux prises avec le valet de chambre, un homme inconnu qu'on lui dit être un malfaiteur.

M. Gobert père, armé d'une crosse de golf, en asséna plusieurs coups à l'intrus, qui se débattait vigoureusement. Le jeune jardinier tira sur M. Seux. Le blessé, dans un dernier sursaut d'énergie, saisit l'extrémité de la carabine et attira à lui le fils Gobert avec lequel il eut un rapide corps-à-corps; après quoi, épuisé, essanglanté, il s'écroula comme une masse.

M. Jourdain ayant demandé au témoin pourquoi le chien n'avait pas aboyé lorsque M. Louis Seux pénétra dans la villa, le jeune Gobert dit que cet animal n'est pas un chien de garde et qu'il n'avait pas coutume d'aboyer à l'arrivée de personnes étrangères à la maison.

Dans sa déposition, le témoin a insisté surtout sur le fait qu'il ne connaissait nullement le fils Seux et qu'il croyait sincèrement avoir affaire à un cambrioleur dangereux.

M. Jourdain a entendu ensuite M. Larousse, administrateur de l'Hôtel-Dieu, et deux religieuses de cet établissement, qui lors de l'hospitalisation de M. Louis Seux, firent l'inventaire des objets divers et assez inattendus dont le blessé était porteur.

Le juge d'instruction poursuivra la semaine prochaine l'interrogatoire des autres personnes qui furent mêlées à cette tragique affaire.

M. Louis Seux en danger de mort

Lyon, 22 novembre. — L'état de M. Louis Seux, blessé dans les circonstances que l'on sait, s'est subitement aggravé à la fin de la journée de samedi; le jeune homme est dans le coma depuis deux heures et une issue fatale est attendue à brève échéance.

Un « esprit frappeur » à Ronquerolles (Oise)

Un incident amusant

Clermont-de-l'Oise, 22 novembre. — Une maison est hantée à Ronquerolles et continue à faire l'objet de toutes les conversations. Un « esprit » mystérieux qui, depuis trois semaines, dépiste tous les humains, fussent-ils revêtus de la tenue de gendarme, suscite une curiosité et un intérêt chaque jour grandissant. Il semble même qu'il fasse sur quelques cerveaux une certaine impression, ce qui n'est pas sans donner lieu à des incidents plaisants.

Un habitant de Clermont, attiré par les sciences occultes, s'était fait fort de déchiffrer l'énigme insoluble à tous. Vers 9 heures du soir, il se rendait à Ronquerolles, pénétrait sans avis ni invocation préalable dans la maison hantée et, avant de prendre position, se mettait en devoir de fouiller tous les coins et recoins de la cour.

Mal lui en prit. Derrière un madrier, il se trouva en présence d'un jeune homme, Edmond Devove, qu'il prit pour le revenant soudain matérialisé. Mais il arriva que le jeune homme, qui était lui-même en surveillance, prit le nouvel arrivant pour le frappeur des nuits précédentes. Voulurent-ils tous deux faire honneur à leur réputation? Toujours est-il qu'armés chacun d'une matraque, ils se rossèrent réciproquement de belle façon. Ils reconnurent, mais un peu tard leur méprise qui faillit tourner au tragique.

« L'esprit frappeur » semble plus calme. Il s'est contenté, la nuit dernière, de quelques coups discrets pour faire, pourrait-on dire, acte de présence.

DISSOLUTION DES LOGES MAÇONNIQUES EN ITALIE

Rome, 22 novembre. — Le grand-maître de la franc-maçonnerie italienne, M. Terragiani, a ordonné la dissolution de toutes les loges maçonniques qui cessèrent d'exister.

LE CENTENAIRE DU CARDINAL LAVIGERIE

Une cérémonie de clôture

Tunis, 22 novembre. — Une messe de clôture a eu lieu à la cathédrale ce matin à l'occasion des fêtes données pour célébrer le centenaire du cardinal Lavigerie.

De nombreuses personnalités assistaient à cette solennité; toutes les autorités étaient représentées.

Le cardinal Charost est monté en chaire et a résumé ce que furent les vertus et l'activité du cardinal Lavigerie et ce que doit être l'hommage que l'on doit à son illustre mémoire.

Mgr Charost fait un vibrant appel à toutes les populations tunisiennes, les exhortant à rester fidèles à la France qui reste pour eux une mère attentive prête à assurer, grâce à sa puissance, leur bien-être et leur bonheur, dans l'union fraternelle que résume si bien sa devise: liberté, égalité, fraternité.

L'escroquerie de Phalempin

Charles Demeyer, dit « le Bossu » avait habité Roubaix, où il a opéré

Nous avons relaté dans leurs détails les escroqueries dont fut victime Mme Desmazières, de Phalempin. L'inculpé, Charles Demeyer, communément appelé le « Bossu » n'en était pas à sa première victime.

En effet, il habita Roubaix pendant la guerre, en 1915, où dans son officine, rue Henri-Carette, il donnait ses consultations.

Il fit en notre ville, comme d'ailleurs un peu partout, à Fives, à Lille, à Dunkerque, de nombreuses dupes.

Cet homme qui se disait en rapport constant avec les « Puissances suprêmes », ne savait ni lire ni écrire. Il se faisait accompagner d'un gamin qui lui lisait le volumineux courrier qu'il recevait. Il écoutait et répondait lui-même à ces missives en remplissant des feuilles entières de signes hiéroglyphes qu'il relisait ensuite à haute voix.

Alors qu'il était à Roubaix, le « Bossu » extra-lucide vint présenter ses services à Mme Reboux, directrice du *Journal de Roubaix* et lui proposa de lui fournir tous renseignements sur la situation des armées. Ces indications, il les trouvait dans les signes cabalistiques dont il noircissait une feuille de papier.

Inutile de dire qu'il fut aussitôt considéré comme un dément.

LES CONSULTATIONS DU PROPHÈTE

En quittant Roubaix, Charles Demeyer se rendit à Fives où il loua une salle d'estaminet du Chemin des Huîles où il ne tarda pas à acquérir une très grande popularité. On venait le consulter de plusieurs kilomètres à la ronde.

Le « Bossu » qu'on appela bientôt le prophète se tenait debout, la main droite appuyée sur un missel et conseillait suivant les cas qui lui étaient soumis, soit de réciter des prières, soit de verser une poignée de cendres derrière la porte, soit encore de porter un morceau de sucre dans la poche droite du manteau.

Sur la table derrière laquelle se tenait Demeyer, se trouvait un plateau qui à la fin des consultations était plein de billets de toutes valeurs.

LES RÉCEPTIONS DU « MAITRE »

Après la guerre, le « Bossu » s'installa à Lille, rue Gauthier de Châtillon. Dans un riche appartement et son complice Rouzas lui servit de secrétaire.

Si une cliente se présentait, Rouzas lui demandait l'objet de sa visite, puis tout-à-coup coupait la conversation en lui criant: « Le maître va venir ». Une porte s'ouvrait et M. Charles — car c'est ainsi que Demeyer se faisait appeler par la suite — se présentait le plus souvent vêtu d'un pyjama de couleur sombre, parsemé d'étoiles d'or et les yeux fermés, parlait.

Il va sans dire que toutes ces consultations étaient payantes et permettaient à l'escroc de vivre d'une façon très aisée et même de se faire construire place Alexandre Dumas, à Saint-Maurice, une maison coquette, véritable villa de petit rentier.

LE DRAME DU FAUBOURG-DE-BÉTHUNE A LILLE

La meurtrière est de nouveau interrogée

M. Dutavet, juge d'instruction à Lille, a repris l'instruction judiciaire de l'affaire criminelle du chemin de la Solitude. Il a procédé à un interrogatoire de Mme Lefebvre-Lemaire, cette vieille dame qui a tué sa bru, Mme Lefebvre-Mulle, d'un coup de revolver.

La criminelle, que le séjour en prison ne semble pas avoir abattue, a tenu tête au magistrat qui voulait lui faire préciser quels étaient les mobiles qui avaient armé son bras contre sa belle-fille.

L'inculpée a déclaré qu'elle n'avait rien à dire sur ce point: « Ce sont des choses qui ne vous regardent pas, a-t-elle déclaré. »

M. Dufavet a ensuite entendu M. Lefebvre, ainsi que le mari de la victime et le fils de la criminelle. L'interrogatoire a porté sur les relations qu'entretenaient la criminelle et sa bru.

On prête à la famille l'intention de faire procéder à l'examen mental de l'inculpée.

L'instruction ne s'opposera certainement pas à cette opération.

Une déclaration de la Fédération du Nord du Parti socialiste

Voici, à titre purement documentaire la déclaration que vient de faire la Fédération du Nord du parti socialiste:

Réunie samedi après-midi, mairie de Lille, la Commission administrative de la Fédération Socialiste du Nord: 1° approuve à l'unanimité l'attitude de ses délégués au Conseil National de la Toussaint; 2° leur adresse pour la façon dont ils ont rempli leur mandat, ses félicitations les plus vives.

Pareillement le C. A. de la Fédération Socialiste approuve pleinement les députés du Parti qui se sont prononcés pour le maintien du contre-projet socialiste de prélèvement sur les capitaux, seul moyen d'arracher le pays aux difficultés qui l'accablent.

Plus la situation financière de l'Etat est grave, plus les élus législatifs du Parti ont le devoir, conformément à la résolution du dernier Congrès National, de défendre les solutions socialistes et d'exposer dans sa plénitude la pensée du parti.

Aussi, sûre de traduire la pensée des sections de la Fédération, la C. A. regrette unanimement l'attitude de la majorité du groupe socialiste parlementaire.

La lecture des annonces vous fera connaître les inventions pratiques évitant ou réduisant les fatigues de la ménagère.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI LUNDI, 23 NOVEMBRE:

Aujourd'hui: saint Clément; demain: sainte Flora. 327e jour de l'année.

Soleil: Lever à 7 h. 15; coucher, à 16 h. 01.

Lune: Premier quartier du 24.

Bulletin météorologique pour la journée du 23 (région Nord): Temps couvert, froid, quelques éclaircies en fin de journée; vent sud passant à sud-est, 1 à 5 m; température nocturne sans grand changement; minimum moins 3°.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance: à 15 h. 30, local de la Goutte de Lait.

A 9 h. 45, Maison des Familles, 45, rue de Lille, cours d'enseignements supérieur aux dames et jeunes filles.

A 15 h. 45, rue de Soubise, conférence des Annales.

A 20 h. 30, Maison des Œuvres, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, grande soirée d'art: Quatuor Poulet.

A 20 h. 30, Casino-Théâtre: « Rip ».

L'installation de M. l'abbé Devulder curé de la paroisse Saint-Antoine

Les paroissiens du quartier du Fresnoy ont fait dimanche après-midi, une magnifique réception à leur nouveau curé, M. l'abbé Devulder.

A cette occasion, la plupart des habitations du quartier étaient garnies du drapeau national. Bien avant l'heure prévue pour la cérémonie, une foule considérable de fidèles se trouvaient réunis dans l'église.

Un cortège, composé des enfants des écoles, du groupe des Enfants de Marie, du Conseil paroissial et du clergé, entourait M. le chanoine Bataille, s'est rendu au domicile de M. Jourez, boulevard d'Armentières, pour recevoir M. le curé Devulder, qui fut conduit processionnellement à l'église.

M. le président du Conseil paroissial souhaita la bienvenue au nouveau pasteur, et une fillette, Mlle Simone Decuen, adressa à M. le curé un gentil compliment, et lui remit les clefs de l'église. M. le curé répondit aimablement à ces souhaits de bienvenue.

Dans l'église, délicatement décorée, avaient pris place de nombreux ecclésiastiques. Après la profession de foi du nouveau curé, et le chant des Vêpres, M. le chanoine Bataille monte en chaire et rend un délicat hommage à M. l'abbé Marais, qui vient de quitter la paroisse et présente son successeur M. l'abbé Devulder, ancien missionnaire diocésain, homme de science, dévoué aux œuvres jusqu'au sacrifice de lui-même. Il dit aussi le magnifique rôle du prêtre, collaborateur de Dieu.

M. l'abbé Devulder lui succède alors et dit à tous ses remerciements, pour le bon accueil qui lui avait été fait, et son espoir de continuer la tâche de son prédécesseur. Il remercie MM. les doyens, curés et ecclésiastiques présents, et les assure de tout son dévouement en Notre-Seigneur. Le chant du Salut termine cette belle cérémonie qui laissera dans tous les cœurs une impression inoubliable.

Ajoutons que de nombreuses personnes de Lunelles avaient tenu à accompagner leur ancien pasteur, lui témoignant ainsi leur indéfectible attachement.

M. l'abbé Devulder a annoncé à ses paroissiens qu'il célébrerait lundi matin une messe pour le repos des âmes des enfants de la paroisse morts au champ d'honneur.

HALLE FLIPO. — Beurre, 16 f.; extra, 18.30 et 20.50. Biscuits, 8 et 10 fr. Hollande 12 fr.

Association Littéraire du Nord

M. RENÉ BENJAMIN PARLERA CE SOIR, A 17 HEURES, D' « ARISTOPHANE »

Les fidèles habitués des conférences des Annales auront le plaisir d'assister ce soir, à 17 h., en la salle Pierre-Destombes, 65, rue de Soubise, à la première des conférences organisées pour la saison 1925-26 par l'Association littéraire du Nord.

M. René Benjamin fera une causerie sur *Aristophane et la comédie à Athènes*.

BOUCAU chausse les pieds sensibles. 15890d

Les Grandes Soirées d'Art

Ce soir, à 20 h. 30, en la salle de la Maison des Œuvres, troisième séance des Grandes Soirées d'Art. On y entendra le célèbre quatuor Poulet; nos amateurs d'émotions élevées ne manqueront pas ce beau concert, pour lequel la location est ouverte jusqu'à 5 heures, à la Maison Coupleux, rue Nain, 10 bis.

MISE AU POINT. — Un magasin de Lille prétend représenter la Maison Frédéric Massin, de Paris, bien connue pour ses meubles de style régional, dit rustiques. Or, il n'en est rien; il cherche à créer une confusion et à détourner à son profit une réputation indiscutable.

Frédéric Massin n'a ni succursale, ni dépôt. Seule maison à Paris, 6, Fg St-Honoré. 15866d

St-CATHERINE. P' vos cadeaux, choix et prix incomparab. « **Au Coin Doré** », 1, rue de Lannoy.

La conférence de M. Justin Godart à l'Université populaire

L'abondance des matières nous a forcé hier à rendre compte en quelques lignes de la conférence faite par M. Justin Godart, ancien ministre, député du Rhône, à l'Université Populaire, sur: « L'œuvre sociale de la IIIe République ». Nous y revenons aujourd'hui.

L'orateur s'est attaché à démontrer comment la démocratie a tenu à faire appliquer la justice sociale et, à ce propos, il s'est servi des rapports dressés par le docteur Villermet et Louis Raibaut, sur la physionomie du travail en notre ville en 1856 et 1867.

En 1856, dit M. Justin Godart, l'ouvrier roubaisien travaillait 14 à 15 heures par jour, sauf deux heures pour le repas, le travail supplémentaire étant payé à part. Un ménage avec un enfant au travail gagnait 1.035 francs par an, ce qui lui permettait de se nourrir à peine sans viande, ni bière. L'enfant travaillait à partir de 8 ans et jusqu'à 14 ans il gagnait 6 sous en famille et de 13 à 14 sous à l'usine.

En 1867, selon Raibaut, un ménage de 5 personnes, dont 3 enfants en bas âge, ne travaillant pas, gagnait 1.150 à 1.250 francs par an, ce qui ne lui laissait qu'une centaine de francs pour parer aux imprévus de la vie.

La République de 1848 a réduit à 12 heures la journée de travail, mais il faut venir à la 3e République, déclare le conférencier, pour assister à l'amélioration méthodique des conditions de la vie du travailleur. L'enfant, aujourd'hui, ne peut plus travailler avant 14 ans et la femme ne peut plus travailler la nuit à l'usine. Mais le grand œuvre de la 3e République, c'est incontestablement la journée de huit heures.

SAINTE-CATHERINE. Grand choix de bronzes, corbeilles garnies, vases de tous styles, fleurs, fruits artificiels et toutes fantaisies. Mme Boët, 50ter, rue de Lannoy. — 15897

— **Madame VAISSIER** a le regret d'informer ses relations que, par suite d'une indisposition subite le mariage de Mademoiselle Marie Vaissier, avec Monsieur Gaston Corbeaux, qui devait avoir lieu lundi 23 novembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Eloi, au Blanc-Seau, est remis à une date ultérieure. 65301d

A LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE LA « JEANNE D'ARC ». — Pour fêter leur brillant succès au Challenge Pierre Motte, du dimanche 15 novembre, les gymnastes de la « Jeanne d'Arc » se sont réunis en leur local, sous la présidence de M. le vice-doyen Duflo, curé de Saint-Jean-Baptiste, qui a remis à trois anciens la médaille de l'Union de Flandre, en récompense de leur quinze années de présence.

Au cours de cette réunion, M. Denecker, le chef si dévoué et si expérimenté, a été tout particulièrement fêté et a reçu, ainsi que M. Totain, sous-chef, des mains de M. l'abbé D'Haye, aumônier, un petit cadeau en remerciement de leur dévouement.

LES VÉRITABLES CADEAUX UTILES se trouvent **Au Comptoir des Tapis**, 22, rue Saint-Georges Formidable choix de descentes de lit et de vannerie fine. 15845

GRANDE VENTE RÉCLAME DE VASES DE SÈVRES. Cie des Bronzes, à Lille, 56 bis, B' de la Liberté. — Choix unique d'appareils d'éclairage. Tous articles pour cadeaux 13391

UNE ENQUÊTE DE COMMODO ET INCOMMODO est ouverte sur la demande de M. Henri Dael, pour l'établissement d'un entrepôt de vidanges, quai d'Anvers.

Les pièces concernant cette affaire seront déposées à la Mairie de Roubaix, du 26 novembre au 26 décembre inclus.

Les observations auxquelles cette demande donnerait lieu, devront être remises avant cette dernière date à M. le Maire de Roubaix. Le procès-verbal d'enquête sera clos le 28 décembre et M. Suquet, commissaire-enquêteur, se tiendra ce jour-là à la disposition des habitants pour recevoir leurs déclarations sur le projet.

Pour Fêter Ste-CÉCILE - Ste-CATHERINE vous trouverez aux « **Fantaisies Parisiennes** », 61, Grande-Rue, le plus grand et le plus joli choix de Cadeaux: **Sacs pour Dames, Parapluies, Trousses garnies**, etc. Prime à 1er acheteur. 15555

« PEUGEOT » et « UNIC ». Livrais. rapide tous modèl. Agent: **Vesant**, 40, rue de Lille. Rx. 60700

PLAINTE POUR COUPS. — Des procès-verbaux ont été rédigés à la charge de Henri Verboest, 21 ans, charretier, demeurant rue du Pile, 85, que Marie Lernou, 20 ans, soigneuse rue Bernard, 38, accuse de l'avoir frappée; et d'un garçon charcutier, Omer Vande Wattyne, 27 ans, demeurant boulevard de Belfort, 27, qu'Angèle Claus, femme Tant, 21 ans, ménagère, rue du Coq-Français, accuse de l'avoir malmenée.

Omer Vande Wattyne fait en outre l'objet d'un procès-verbal pour défaut de carte d'identité et de feuille d'immatriculation.

« A L'ETOILE DU NORD », 89, r. de Lannoy. Rx. Fin de liquidation. Dernier mois de vente. 25 % de Rabais sur tous les prix marqués. Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie. 15675

Laveuses « Le Rêve », 82, r. de l'Ommelet. 13569

GROUPE FRATERNEL JEAN DELMULLE. — Ce soir lundi, répétition générale à 19 h. 30, au local.

T. S. F. — Installations compl. dep. 1.300 f. A. DECOULANGE, Roubaix. Tél. 14. 14393

CHARBON DE MÉNAGE. Spécialité d'anthracites pour calorifères et salamandres. — Félix Delattre, 9, rue Pellart, Roubaix. Tél. 572. 1172.

CROIX

LE CONCOURS FÉDÉRAL DE GYMNASTIQUE. — Le premier concours de la saison d'hiver 1925-26, organisé par la « Patriote », de Croix, a obtenu un grand succès.

Cent vingt trois concurrents ont pris part à différentes épreuves qui se sont disputées au local et sur la Grand'Place. Parmi l'assistance, on remarquait sur le terrain du concours: MM. Seigneur, maire; J. Desruelle, président de la Fédération; Plesvaux, membre du Comité de permanence de l'U.S.G.F.; Lepaul, du comité de « La Roubaisienne », et toutes les notabilités gymniques de la région.

Le concours, commencé à 8 h. 30, se termina à 11 h. 30. A midi, au local de « La Patriote », M. J. Desruelle, président de la Fédération félicita les gymnastes d'avoir assisté si nombreux au concours. Il eut un mot aimable à l'adresse de M. Seigneur, qui avait tenu à honorer de sa présence ce grand concours.

Nous en publierons le palmarès ultérieurement.

BLANCHISSERIE DE L'ERMITAGE, 37-39, rue de Maubeuge, Croix. (T. 92) 15745

L'exemple vaut mieux que les discours

Unissez-vous, démocrates, pour réaliser une association dont le but est de répartir équitablement ses profits entre les **producteurs** et les **consommateurs**.

N'attendez pas pour vous joindre aux premiers actionnaires de la Société en formation

ATELIERS ET MAGASINS DUBRUNFAUT

L'action nominative est de 100 francs libérable de moitié en souscrivant.

Pour la 1re émission, **aucune souscription de plus de 50 actions n'est acceptée.**

En dehors de tout esprit de spéculation, cette Société dont les possibilités d'extension sont infinies, veut donner à l'**Epargne comme au Travail le maximum de sécurité et de garantie.**

Chaque trimestre, elle fera distribuer à ses adhérents qui ne seront jamais trop nombreux, un bulletin qui les renseignera sur la marche de la Société. — Voir aux annonces. 15875d

DERNIÈRE HEURE

LA CHUTE DU CABINET

Les ministres remettent leur démission au Président de la République qui commence ses consultations

L'HEURE EST-ELLE VENUE D'UN GOUVERNEMENT DE CONCENTRATION ?

Paris, 22 novembre. — Le président du Conseil et les ministres se sont rendus, à 17 h. 20, à l'Elysée.

M. Painlevé a remis au président de la République la démission collective du Cabinet.

M. Gaston Doumergue a remercié les ministres de leur collaboration et les a chargés d'assurer l'expédition des affaires courantes.

A 17 h. 40, après le départ des ministres, M. Painlevé s'est entretenu avec le président de la République.

« La République continue, dit M. Painlevé et nous veillerons sur elle »

Paris, 22 novembre. — M. Painlevé, qui a eu un entretien qui s'est prolongé pendant une demi-heure avec le président de la République, a quitté l'Elysée à 18 h. 20, accompagné de M. de Monzie.

A sa sortie, aux journalistes qui lui demandaient de bien vouloir leur faire une déclaration, M. Painlevé a répondu:

« La République continue et nous veillerons sur elle. Il y a peut-être des gens qui croient que toutes les occasions sont bonnes; ils feront bien d'y regarder à deux fois. »

Les consultations de M. Doumergue

Le président de la République s'est entretenu pendant une demi-heure avec M. de Selves, président du Sénat.

M. Doumergue a reçu, vers 19 heures, M. E. Herriot, président de la Chambre des députés.

Le président de la République reprendra lundi matin ses consultations politiques. Il recevra tout d'abord M. Doumer, président de la Commission des Finances du Sénat, et M. Malvy, président de la Commission des Finances de la Chambre.

M. Doumergue compte ensuite s'entretenir avec les présidents des groupes et des grandes commissions du Sénat et de la Chambre.

Les consultations de M. Doumergue

Paris, 22 novembre. — Outre M. Doumer et M. Malvy, le président de la République consultera demain M. Cazals, président du groupe radical-socialiste de la Chambre; MM. Chéron, président du groupe de l'Union républicaine du Sénat; Léon Blum, du groupe socialiste de la Chambre; Antoine Borel, président du groupe républicain-socialiste de la Chambre; Bienvenu Martin, président de la gauche démocratique du Sénat; Hervey, président de la gauche républicaine du Sénat.

APRÈS LA DÉMISSION

Les commentaires à la Chambre

Sitôt la séance levée, les députés se sont répandus dans les couloirs, où, en des colloques animés, ils ont commenté les événements qui ont abouti à la démission du second Cabinet Painlevé.

Il faut s'attendre à une nouvelle inflation

La première question qui se pose est la suivante:

Quelles vont être les conséquences du vote par lequel la Chambre a cet après-midi repoussé la consolidation des Bons du Trésor? Cette mesure, comme on le sait, constituait l'une des dispositions fondamentales du projet sorti des délibérations de la Commission; elle était en partie destinée à parer aux prochaines échéances et, en particulier, à celle du 8 décembre. La majorité, qui jusqu'ici avait répugné à l'idée d'une nouvelle inflation, va-t-elle, sous la pression des événements, modifier sa manière de voir si une nécessité immédiate vient à apparaître. Cette éventualité, probable hier, devient presque une certitude à la suite de l'ajournement à une date indéterminée, des réformes destinées à assurer l'assainissement financier.

Un projet d'augmentation des avances de l'Etat serait présenté mardi

Les besoins du Trésor peuvent être tels que le cabinet Painlevé quoique démissionnaire, soit obligé avant la constitution du nouveau ministère, de venir demander au Parlement le vote d'une loi autorisant la Banque de France à augmenter le montant de ses avances à l'Etat.

On disait à la fin de la journée que la Commission des Finances aurait été déjà officiellement avisée du prochain dépôt d'un projet de cette nature, qu'elle aurait à examiner d'urgence et à rapporter devant la Chambre, dès mardi.

La Chambre ayant fixé à mardi sa prochaine séance, elle pourrait, si les bruits que nous venons de reproduire venaient à se confirmer, statuer immédiatement.

Un courant pour un ministère de concorde

On estime au Palais-Bourbon qu'une solution interviendra rapidement et, nombreux sont les députés qui croient nécessaire et réalisable la constitution d'un Gouvernement de concorde.

Par contre, un certain nombre de parlementaires estiment que le vote qui a renversé le Gouvernement n'apporte au chef de l'Etat aucune indication nette pour la constitution du futur ministère; c'est que ce que pense M. Raoul Péret, député de la Vienne, qui trouve qu'aucune majorité de Gouvernement ne se dégage du scrutin de ce soir.

Une motion du « Groupe républicain socialiste »

Paris, 22 novembre. — Le groupe républicain socialiste, réuni après la séance, a adopté la motion suivante proposée par MM. Simon, Reynaud et Bovier-Lapierre:

Le groupe parlementaire Républicain-Socialiste et Socialiste français tient à signaler au pays que le citoyen Painlevé est tombé sous les coups de la réaction; il lui adresse l'expression de sa bien vive sympathie pour les services que son Gouvernement a rendus à la démocratie.

Il compte que le Gouvernement de demain, s'inspirant des sentiments exprimés par le pays le 11 mai 1924, sera un gouvernement de défense et d'action républicaines.

Le groupe affirme à nouveau sa ferme volonté de faire aboutir le redressement financier, les réformes fiscales et de défendre contre toutes les entreprises de la réaction, les institutions républicaines.

UNE RÉUNION DES GROUPES DU CARTEL

M. Franklin-Bouillon pour un ministère de concentration MM. Malvy et Renaudel, contre

Paris, 22 novembre. — Les différents groupes du Cartel, dans la réunion qu'ils ont tenue après la séance de la Chambre, se sont bornés à procéder à un échange de vues sur la situation créée par la démission du Cabinet. Aucune décision n'a été prise.

Au groupe radical-socialiste, M. Franklin-Bouillon a préconisé la constitution d'un ministère de large concentration nationale, tandis que M. Malvy s'est prononcé pour la continuation, avec le futur cabinet, de la politique suivie par la majorité depuis le 11 mai 1924. Il faudrait pour cela que les socialistes acceptent la participation au pouvoir qu'ils ont jusqu'ici refusée.

M. Renaudel, au nom du groupe socialiste, s'est opposé à un cabinet de concentration et considère que, dans ce cas, le groupe socialiste doit accepter de prendre sa part de responsabilité dans un Gouvernement de gauche qui comprendrait des ministres appartenant aux quatre groupes de gauche. Il faudrait, toutefois, pour la participation ministérielle des socialistes, obtenir une décision du Congrès national qui ne pourra pas se réunir avant jeudi.

Le Cartel veut continuer

Paris, 22 novembre. — La réunion des délégués des groupes du Cartel commencée à 21 h., s'est terminée après 23 h. 30.

Les représentants des groupes de gauche déclarent qu'ils ne pourront donner leur confiance qu'à un Gouvernement résolu à poursuivre une politique conforme aux décisions réitérées du suffrage universel et assurant avec une énergie qu'imposent les circonstances, la défense des institutions républicaines et l'assainissement des finances nationales.

LE CARDINAL MERCIER

participera aux fêtes de l'Institut catholique de France

Paris, 22 novembre. — Le Cardinal Mercier siégera mercredi prochain aux côtés du cardinal Luçon, qui doit présider au Trocadéro les fêtes jubilaires de l'Institut catholique de France.

LES ÉVÉNEMENTS DE SYRIE

Une bande de brigands mise en déroute

Londres, 22 novembre. — On mande de Damas que mercredi dernier, dans les jardins situés près de Hecha, à l'Est de Damas, un détachement français de 500 hommes a mis en déroute une bande de 700 brigands.

Les pertes ont été légères du côté français; celles des brigands ont été de trente tués et quarante blessés; parmi ces derniers se trouve Hassan Kharrat, chef de la bande; il aurait reçu des blessures suffisamment graves pour l'empêcher de se déplacer.

AU MAROC

Le rapatriement du 139e R. d'infanterie

Marseille, 22 novembre. — Le vapeur « Souirah », courrier du Maroc, arrivé aujourd'hui à Marseille, a ramené en France le 139e régiment d'infanterie.

LES ÉLECTIONS CANTONALES

Dans le Pas-de-Calais

Boulogne-sur-Mer, 22 novembre. — Conseil d'arrondissement, canton d'Avesnes-le-Comte (P.-de-C.): Inscrits: 3.357. Votants: 2.844. Ont obtenu: MM. Jesselns (républicain national), 1.627 voix. Elu: docteur Camis (socialiste S.F.I.O.), 1.189 voix.

Dans les Vosges

Epinal, 22 novembre. — Conseil d'arrondissement, canton de Chatel. Ont obtenu: MM. Johannet (Union rép. dém.), 1.414 voix; Demange (radical-socialiste), 1.148 voix; Jaugeon (républicain-radical), 973 voix.

Il y a ballottage.

A la sortie d'une réunion d'Action française, la police procède à une arrestation pour port d'armes prohibées

Paris, 22 novembre. — A la sortie d'une réunion tenue hier par la Ligue d'Action française, dans une salle voisine de l'église Saint-Thomas-d'Aquin, les gardiens de la paix ont arrêté un individu qui a été trouvé porteur d'une matraque et d'une arme à feu.

Explosion à bord d'un remorqueur au Brésil

DIX-SEPT MORTS

Rio de Janeiro, 22 novembre. — Une explosion s'est produite à bord d'un remorqueur. Il y a dix-sept morts à déplorer.

UN TRAGIQUE ACCIDENT EN SEINE-INFÉRIEURE

Une mère de douze enfants est tuée d'un coup de fusil par son mari

Yvetot, 22 novembre. — Un père de douze enfants, M. Louis Desporte, 56 ans, journalier à Sassetot-le-Mauconduit (Seine-Inférieure), sortait de sa maison armé de son fusil, au cours de l'avant-dernière nuit, afin de faire peur à des chiens, dont le vacarme éveillait ses bambins.

Sa femme le suivit sur le pas de la porte, en portant un bébé dans ses bras.

Le journalier s'était à peine éloigné vers un bâtiment de l'abattoir, dont l'odeur attirait les chiens, que, pour une raison restée inconnue, un coup de son arme partit. La balle alla frapper sa malheureuse femme, qui s'affaissa comme une masse.

Par miracle, son petit enfant ne fut pas blessé. Atteinte d'une blessure horrible, Mme Desporte fut relevée, râlant, et ne tarda pas à succomber.

Le mari, qui reste avec douze enfants, est dans un état de prostration qui inspire les plus vives inquiétudes à son entourage.

COURTES DÉPÊCHES

— M. Eugène Baron, 61 ans, demeurant 42, Grande-Rue, à Garches, a été tamponné par un train près de la gare de Marne-la-Coquette et tué sur le coup.

— Une automobile conduite par M. Aussel fils, de Mougins, et dans laquelle avaient pris place MM. Salamite et Olivier, habitant Mougins, est, à la suite d'une embardée, tombée dans un fossé. M. Salam